

Réf: Dossier 335750

Avis de constitution

SOCIETE « MAGIC TRANSPORT EXPRESS »

Siège ABIDJAN KOUMASSI INCHALLA NON LOIN DE  
LA CNPS, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGIC TRANSPORT EXPRESS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI INCHALLA NON LOIN DE LA CNPS, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M BADOU DELE FOURIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08264 du 28/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49571/GTCA/RC/2024 du 28/08/2024

